

M. Dubeau dit que la première question qui se pose est de savoir si en subdivisant le programme, les élèves sortiraient de l'école plus savants. Dans mon district, les élèves entrent généralement à l'école vers l'âge de 6 à 7 ans, pour en sortir en moyenne vers l'âge de 11 à 12 ans.

Je suis d'opinion que si on subdivise le programme, on retardera les élèves fréquentant l'école régulièrement et qui ont l'avantage d'être sous la direction d'institutrices compétentes, sans améliorer le sort des autres.

Dans mon district aussi les élèves quittent généralement l'école en 3e ou 4e année du cours, et si la subdivision du programme a lieu, je crains que la plupart des élèves ne quittent l'école plus ignorants; car les parents pour retirer leurs enfants de l'école ne s'occupent pas de leur degré d'instruction, mais seulement de l'âge. La subdivision n'aura pas l'effet de stimuler le zèle des institutrices incompétentes, mais seulement celui d'empêcher l'inspecteur d'exiger un peu plus d'enseignement.

M. Maltais demande que le programme soit plus détaillé.

M. Hébert est contre la subdivision des cours dans les écoles rurales.

M. Pagé est du même avis, et suggère un programme différent pour les écoles des villes d'avec celui des écoles rurales.

M. l'Inspecteur général dit en résumé: J'ai écouté avec le plus vif intérêt la discussion qui vient d'avoir lieu sur le "programme d'études des écoles primaires". Deux propositions sont devant le congrès: celles de M. l'inspecteur Miller, suggérant de répartir les quatre années actuelles du cours élémentaire sur six années (3 années pour remplacer la 1ère et la 2e, et 3 années pour remplacer la 3e et la 4e actuelles); celle de M. l'inspecteur Vien, suggérant de laisser les huit années du programme actuel telles qu'elles sont, mais de créer un "cours préparatoire", qui les précéderait.

On le voit, les deux propositions tendent également, par des voies différentes, à augmenter le nombre d'années d'études à l'école primaire. Explicitement, M. Miller désire "étendre" les matières du programme sur dix ans; implicitement, M. Vien désire la même chose, à l'aide du cours préparatoire, qui, s'il est créé, amènera nécessairement la modification du programme du cours élémentaire. De fait, M. Vien est du même avis que ceux qui croient qu'il serait opportun de répartir les huit années du programme actuel sur un plus grand nombre d'années, mais en adoptant cette réforme, "on effrayera la population", dit-il.

Je ne veux pas me prononcer ici sur les deux propositions soumises au congrès, car bientôt j'aurai à approfondir cette question comme membre d'une commission spéciale nommée par le Comité catholique. Je désire souligner néanmoins ceci: tous les inspecteurs qui viennent de prendre part à la discussion admettent, conformément aux lettres qu'ils ont naguère adressées au Surintendant à ce sujet, qu'il faut, règle générale, si l'on tient compte du fait que les enfants de 5 à 7 ans, en vertu de la loi, ont le droit de fréquenter l'école—et de fait la fréquentent,—qu'il faut, dis-je, plus de quatre ans de fréquentation scolaire pour couvrir le programme des quatre premières années, et ainsi de suite, faire la 4e année, etc.

Je dois, néanmoins, relever deux points de l'intéressant travail que vient de lire M. l'inspecteur Genest-LaBarre.

Après avoir admis qu'"il est impossible pour la masse des élèves de terminer la 4e année du programme après quatre ans de fréquentation scolaire, la 6e après six ans et la 8e après huit ans", M. Genest-LaBarre, déclare: "Si l'enquête du juge Martineau est arrivée avec un verdict défavorable, la cause en est que cette enquête a été faite sur des bases fausses."

Et pourquoi, d'après M. Genest-LaBarre, les bases de l'enquête Martineau sont-elles fausses? Je lui laisse la parole: "Au lieu de porter sur les années de fréquentation absolue des élèves, cette enquête aurait dû porter sur les années de fréquentation régulière".

Mais pour trouver cette base de fréquentation régulière, M. Genest-LaBarre supprime les enfants de 5 à 7 ans. Puis il suppose une fréquentation scolaire régulière et une école dirigée par